

Des nouvelles de l'« immonde », n° 25

Claude Léger

De l'œil du bouillon

«...une absurdité de plus ou de moins ne fait rien à l'affaire. D'ailleurs je suis sûr que tôt ou tard je réussirai à enfermer toute cette aventure dans un syllogisme. Cela me rassure, j'espère que cela vous rassurera aussi. »

Evgueni Zamiatine, *Nous autres*, 1920.

J'ai été tout bonnement terrassé par ce que j'ai découvert en parcourant distraitement quelques numéros de presse médicale que j'avais gardés sous le coude au retour des vacances, dans l'intention d'en faire des gorges chaudes pour la livraison de rentrée. Mais là, on ne rit plus ! C'est sans doute la raison pour laquelle j'avais mis aux oubliettes l'article du *Quotidien du médecin* qui m'a sauté aux yeux aujourd'hui. Il s'intitule : « Voix chez les schizophrènes : une anomalie des sillons corticaux ¹ ». Je me suis jeté fébrilement sur ses premières lignes : « Un phénomène aussi subjectif et mystérieux que la localisation des hallucinations auditives au cours de la schizophrénie pourrait avoir une origine anatomique. »

Mon cœur s'est mis à battre la chamade et mon esprit la campagne, me renvoyant au souvenir encore précis des premières pages de la « Question préliminaire » de Lacan : « Ce temps [celui de s'interroger si le *perceptum* lui-même laisse un sens univoque au *percipiens*] devrait paraître pourtant légitime à tout examen non prévenu de l'hallucination verbale, pour ce qu'elle n'est pas réductible [...] ni à un *sensorium* particulier, ni surtout à un *percipiens* en tant qu'il lui donnerait son unité [!]. C'est une erreur en effet de la tenir pour

1. *Le Quotidien du médecin*, n° 8605, jeudi 22 août 2009.

auditive de sa nature, quand il est concevable à la limite qu'elle ne le soit à aucun degré (chez un sourd-muet par exemple ²...)».

J'entends, oui, j'entends déjà les auteurs de la formidable étude dont l'article du *Quotidien du médecin* fait le compte-rendu objecter qu'en 1958 l'IRM n'avait pas encore été inventée et que par ailleurs ils ont montré, en 2008, que ces hallucinations étaient liées à des anomalies anatomiques dans des régions corticales impliquées dans le langage. Cela ayant été établi, l'étude s'est poursuivie pour valider l'origine de la distinction faite, aussi bien par Bleuler ³ que par Kraepelin, « entre les deux types d'hallucinations auditives. Certains patients entendent des voix dans leur tête, d'autres des voix provenant de l'extérieur ». Si le docteur Lacan avait connu l'IRM, il se serait bien gardé de se gausser de « l'odeur de graillon [qui] trahit sans aucun doute la pratique séculaire de ladite cuisine de la préparation des cervelles ⁴ ».

Les préparateurs de l'étude en question ⁵, pas moins d'une dizaine, réunissant des chercheurs du CEA-Inserm de l'I2BM (Orsay) et des psychiatres de trois groupes hospitaliers, dont l'hôpital Sainte-Anne, ont comparé les images en 3D développées à NeuroSpin (« cerveau » du cerveau à Saint-Aubin) des cerveaux de « 20 individus sains et de deux groupes de patients schizophrènes souffrant d'hallucinations auditives, 12 entendant des voix d'origine extérieure et 15 les percevant comme venant de l'extérieur ».

Qu'il existe une différence dans la localisation spatiale du son au niveau du cortex temporo-spatial de l'hémisphère droit ne surprendra personne. Mais les « préparateurs » (Lacan avait de ces trouvailles !) « ont mis en évidence une anomalie de la jonction entre deux sillons du cortex : le sillon temporal supérieur et le sillon angulaire ». Et ils ne se sont pas arrêtés là : « Par rapport aux sujets sains,

2. J. Lacan, « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose », dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 532.

3. « Une de nos hébéphrènes secouait continuellement un nombre incalculable de "petites âmes parlantes" de ses jupes » (dans E. Bleuler, *Dementia Praecox ou Groupe des schizophrénies*, tr.fr. Paris, EPEL, 1993, p. 153).

4. J. Lacan, « D'une question préliminaire à tout traitement possible... », art. cit., p. 531.

5. « "Where Do Auditory Hallucinations Come from ?" A Brain Morphometry Study of Schizophrenia Patients with Inner or Outer Space Hallucinations », dans A. Cachia (sous la dir. de), *Schizophrenia Bulletin Advance Access*, 7 août 2009.

pour le groupe “voix d’origine extérieure” la jonction était significativement déplacée en avant du cerveau, tandis que pour le groupe “voix à l’intérieur de la tête”, elle l’était en arrière du cerveau. »

Ah, ah ! Voilà qui est intéressant... Mais d’où cela peut-il bien provenir, allez-vous vous demander, vous qui n’êtes pas plus avarés de questions pointues que ne le sont nos préparateurs ? « Les auteurs suggèrent l’apparition de déviations anormales lors de la maturation du cerveau, au cours du troisième trimestre de la grossesse, lorsque ces deux plissements se forment, d’abord séparés avant de se connecter. »

Qu’a-t-elle donc fait, la « mère de schizophrène », pour empêcher cette connexion ? A-t-elle d’ailleurs fait quelque chose ? Trop fumé depuis le premier trimestre ? Envoyé des ondes négatives à son fœtus ? Y aurait-il un gène impliqué dans cette affaire, comme, par exemple, la petite région du gène codant pour *KCNH2*, dont vous vous souvenez sans doute – si vous lisez attentivement cette chronique – qu’il est un *locus* potentiel de susceptibilité à la schizophrénie ? J’ai beau avoir regardé attentivement le générique de cette étude, pourtant pluridisciplinaire, il n’y figure aucun généticien.

Les préparateurs ont donc encore du pain sur la planche, du grain à moudre, des cheveux à couper en quatre – grâce au laser CO₂, c’est désormais un jeu d’enfant. Si j’ai un conseil à leur donner, en vertu de mon expérience de lecteur – même si celle-ci est plus primesautière que méta-analytique –, c’est de ne pas oublier l’hippocampe. Je ne peux m’empêcher de voir passer et repasser devant mes yeux hallucinés la fine silhouette translucide du poisson qui lui a donné son nom, me narguant presque à chacun de ses passages.

Ciel ! Il faut que j’arrête.

21 octobre 2009.